

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Selon le Règlement Européen de Produit de Construction (RPC) n° 305/2011

N° DoP ES-TI0001

**1. Code d'identification unique du produit type :**

IMPRESO

**2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

Mortier d'enduit crépi monocouche type **OC - CS III - W2**. Voir emballage : nom du produit, numéro de lot et date de fabrication.

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Pour l'imperméabilisation et la décoration de façades et d'intérieurs. Pour la décoration de finition en imitation de pierre, brique vieilli, sièges, etc.

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

TRUCCSA SIGLO XXI, S.L.

C/ Budapest, parcela 42  
Polígono Industrial Cabezo Beaza  
CP 30353 Cartagena (Murcia)

truccsa@truccsa.com

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

Non applicable

**6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**

Système 3

**7. Dans le cas de la déclaration de performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

UNE-EN 998-1 : 2003

*Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié :* Centro de Estudios Materiales y Control de Obra S.A. (CEMOSA) organisme notifié avec le n° 1377.

*Tâche réalisée :* Essais de type initiaux

*Système d'évaluation :* 3

*Document émis :* Rapport d'essai n° 1/2831/001/001

8. **Cas de déclaration de performances relative à un produit de construction pour lequel il a été émis une évaluation technique européenne :**

Non applicable

9. **Performances déclarées :**

	Valeur	Réglementation
Réaction au feu	A1(Incombustible)	UNE-EN 13501-1 :2002
Adhésion	0,4 N/mm <sup>2</sup> – FP:A	UNE-EN 1015-21 :2003
Résistance à la flexion	2,0 N/mm <sup>2</sup>	UNE-EN 1015-11 :2000
Résistance à la compression	3,9 N/mm <sup>2</sup>	UNE-EN 1015-11 :2000
Coefficient de capillarité	0,2 Kg/m <sup>2</sup> *min <sup>0.5</sup>	UNE-EN 1015-18 :2003
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 6,7	UNE-EN 1015-19 :1999
Perméabilité à l'eau	0,6 ml/cm <sup>2</sup>	UNE-EN 1015-21 :2003
Densité apparente en sec	1185 Kg/m <sup>3</sup>	UNE-EN 1015-10 :2000

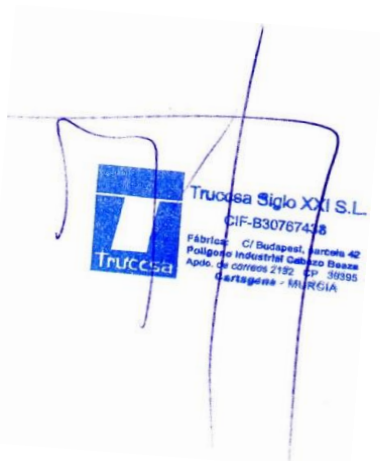
**Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :**

Non applicable.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Truccsa Siglo XXI S.L.  
CIF-B30767438  
Fábrica: C/ Budapest, parcela 42  
Polígono Industrial Cabezo Beaza  
Apdo. de correos 2192 CP 30353  
Cartagena - MURCIA



Miguel Fernández Meca, Directeur Technique

Cartagena, 04 mars 2014

